2 Vers la forêt d'Eu

Bouelles - PN71 de l'Avenue Verte

33 km - 8h00 environ - Difficulté :

L'itinéraire vous emmène de la vallée de la Béthune à la vallée de l'Eaulne, en passant par Nesle-Hodeng, capitale du fromage neufchâtel. Vous découvrirez la basse forêt d'Eu, l'une des plus belles forêts de Seine-Maritime. Vous irez à la rencontre des plus beaux paysages de notre Communauté Bray-Eawy.

A savoir, la forêt d'Eu est une propriété indivise entre l'Etat et le Département de Seine-Maritime, la forêt d'Eu est gérée par l'Office National des Forêts qui participe à l'aménagement et à l'entretien des chemins de randonnée. Cette forêt de 9 000 ha est constituée de plusieurs massifs qui occupent le plateau et les pentes qui séparent les vallées de l'Yères et de la Bresle.

Futaie cathédrale de hêtres, la forêt a conservé des douglas et des mélèzes centenaires. Elle abrite une faune variée : le promeneur pourra facilement apercevoir des chevreuils dans les sous-bois.

4 A partir de Fesques

Fesques - Salles des fêtes, route de la vallée

12 km - 3h00 environ - Difficulté :

Entre vallée, plateau et forêt, le circuit mène le promeneur auprès d'un des plus grands parcs éoliens de notre Communauté Bray-Eawy. Situé au-dessus d'un hameau typique «La Vieuville», le randonneur pourra admirer un puits d'architecture traditionnelle du territoire.

Au départ de l'itinéraire, le randonneur peut observer l'église Saint-Martin avec son portail qui arbore la date de 1760. Cependant, le choeur du bâtiment est nettement plus ancien, il date pour sa partie la plus vieille du XIIe siècle.

Sur la dernière partie de l'itinéraire, notons qu'un important site archéologique a été découvert au niveau du mont du Val-aux-Moines. En effet, une enceinte gauloise était érigée en ce lieu. Une vingtaine de fosses y ont été révélées.

5 Au fil de l'Eaulne

Fesques - Salles des fêtes, route de la vallée

12 km - 3h00 environ - Difficulté :

Ce circuit vous emmènera dans des paysages caractéristiques de la vallée de l'Eaulne, petite rivière qui prend sa source dans le village de Mortemer. Longue de 45.5 km, elle rejoint la Béthune et la Varenne au niveau d'Arques-la-Bataille.

Le long du circuit, prenez le temps d'admirer ces superbes panoramas brayons ouverts sur les villages de Sainte-Beuve-en-Rivière et Saint-Germain-sur-Eaulne.

L'itinéraire vous emménera au pied de l'église de Sainte-Beuve-en-Rivière. Cet édifice religieux en pierre et silex date du XIIe siècle. Elle a été remaniée au XVIe siècle. Elle est dédiée à Sainte-Beuve, abesse au VIIe siècle.

Concernant l'église de Saint-Germain-sur-Eaulne, elle est dédiée à Saint-Germain. La partie la plus ancienne date du XIe siècle. En 1944, elle fut grandement endommagée à la suite d'une explosion. Dernièrement, elle a fait l'objet d'une restauration importante.

6 Au sources de l'Eaulne

Mortemer - Mairie

11 km - 2h45 environ - Difficulté :

Des sources de l'Eaulne, vous remonterez jusqu'au petit village d'Auvilliers avec son église caractéristique. Au XVIIe siècle, le seigneur Jacques de Monsures et son épouse Charlotte de Fautereau ont édifié, au moins en partie, le château actuel (privé). Vous pourrez apprecier le porche d'entrée particulièrement remarquable qui est classé aux Monuments historiques.

Mortemer fut le théatre d'un important affrontement militaire en 1054. Terre du duché de Normandie, l'armée du roi Francs Henri 1er fit face à l'armée de Guillaume II. Profitant d'un erreur stratégique des Français, les troupes de Guillaume II mirent en déroute l'armée du roi Francs. Ils assènerent d'importantes pertes et firent un grand nombre de prisonniers.

Le retour se fera par le hameau d'Epinay. Juste avant de fermer la boucle, de retour à Mortemer, ne manquez pas d'admirer le lavoir restauré. Mortemer est un bassin de réception des eaux, elle recueille plusieurs petits ruisseaux sur son territoire qui viennent grossir l'Eaulne dès sa source.

SEINE-MARITIME, LA VIE GRANDEUR NATURE !

La Seine-Maritime se reflète dans un éclat de vert et s'illumine des reflets de l'eau sous toutes ses formes. Les vastes forêts, les petites rivières, les méandres de la Seine, les falaises de la côte d'Albâtre, les vallées, les valleuses... et toujours un nouveau chemin...

À pied, à vélo et à cheval, la Seine-Maritime offre à tous plusieurs milliers de kilomètres de randonnée, de la balade familiale à l'escapade de plusieurs jours. Arpentez les chemins, explorez les forêts, sillonnez la campagne et admirez ses falaises uniques en France... des vues panoramiques à vous couper le souffle !

Au fil des saisons, laissez votre cœur battre au rythme de la nature !

Seine-Maritime Attractivité -

Tél : 02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
www.seine-maritime-tourisme.com

Ces itinéraires sont inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, règlementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif).

Intérêt local
Intérêt départemental

Document réalisé par la Communauté Bray-Eawy avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime.

Tél. : 02 35 93 22 96
tourisme@brayeawy.fr
tourisme.brayeawy.fr

Ça vaut le détour...

LA FORET D'EU

►La forêt d'Eu est l'une des rares forêts publiques françaises « indivises ». Avec six massifs et plus de 9000 hectares, c'est l'une des forêts les plus vastes de Seine-Maritime. Aux portes de Saint-Germain-sur-Eaulne et de Sainte-Beuve-en-Rivière, ce massif offre aux visiteurs de magnifiques panoramas ponctués de mares forestières lisières, clairières et anciennes prairies humides.

LE MARAIS DE FESQUES

►Situé le long de la vallée de l'Eaulne, cette petite zone humide possède une valeur patrimoniale importante pour cette vallée très agricole et constitue l'une des dernières zones naturelles. Elle abrite des formations végétales diversifiées et liées à un certain degré d'humidité comme des roselières, des magnocariçaies, des prairies méso-hygrophiles, des végétations de cressonnière... Conservatoire naturels de Normandie - 02 35 65 47 10

LE JARDIN DU CRAPAUD A TROIS PATTES

►Le Crapaud à Trois Pattes est un symbole Feng Shui incarnant la prospérité et la richesse. Le crapaud de ce jardin a pour seule et immense fortune, sa grande faculté à s'émerveiller ... Il vous étonnera quand vous baguenauderez de chambre en chambre cernées de charmilles ondulantes, le long des parterres fleuris où se côtoient harmonieusement, arbres majestueux et petits buissons éclectiques parsemés de salades, coquelicots et choux. Ce n'est pas le jardin d'un jardinier mais celui d'un sculpteur qui jardine pour son plaisir et le vôtre. Un guide des jardins est donné à l'entrée. 76270 Lucy - 06 73 21 54 78

7 La Mare aux daims

Flamets-Fretils - Eglise

11 km - 2h45 environ - Difficulté :

Région à faible densité de population, ce secteur est propablement celui qui est resté le plus fidèle à l'activité agricole traditionnelle. Les villages et hameaux traversés ont su également conserver un fort caractère rural. Ce circuit est recommandé aux randonneurs amateurs de grand calme.

Proche du circuit, au hameau de Port-Mort, la chapelle Notre-Dame dédiée à la Sainte-Vierge a été construite au XIe siècle. Elle a été restaurée plusieurs fois.

15 La forêt de Ménonval

Lucy - Mairie

15 km - 3h15 environ - Difficulté :

L'itinéraire offre aux randonneurs, divers paysages : la vallée de l'Eaulne, les plaines de culture, le bocage brayon, la forêt de Ménonval, ... Ce circuit reste l'un de ceux qui permettent de découvrir la vie agricole.

Les premières traces d'activités humaines à Lucy remontent à l'époque gallo-romaine. Lucy a été un important site de l'époque franque ; de nombreuses fosses datant de cette époque ont été revélées par l'abbé Cochet au milieu du XIXe siècle.

Sur le chemin, au niveau de Ménonval/Orival, une bâtisse en brique du XVIIe siècle porte le nom de la «moyenne». Ce bâtiment à cheval entre Ménonval, Lucy et Fesques était le lieu à distance égale entre les 3 communes d'où ce nom de «moyenne». D'autres sources estiment que ce lieu était plutot dédié à la loi car on y rendait probablement la moyenne justice.

Sur le retour, une halte au jardin du Crapaud à Trois Pattes est l'étape indispensable pour tous les amoureux de verdure.

Communauté Bray-Eawy

Vallée de l'Eaulne Forêt d'Eu

RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

RANDONNÉE À PIED

6 CIRCUITS

DE 11 À 33 KM

EDITION 2023-2024

VALLEE DE L'EAULNE FORET D'EU

6 circuits de randonnée à pied

2 Vers la Forêt d'Eu
Départ > Bouelles - PN71 de l'Avenue Verte
33 Km - 8h00 - Difficulté

4 A partir de Fesques
Départ > Fesques - Salle des fêtes, route de la vallée
12 Km - 3h00 - Difficulté

5 Au fil de l'Eaulne
Départ > Sainte-Beuve-en-Rivière - Mairie
12 Km - 3h00 - Difficulté

6 Aux sources de l'Eaulne
Départ > Mortemer - Mairie
11 Km - 2h45 - Difficulté

7 La Mare aux Daims
Départ > Flamets-Frétils - Eglise
14 Km - 3h30 - Difficulté

15 La forêt de Ménonval
Départ > Lucy - Mairie
13 Km - 3h15 - Difficulté

Balisage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

LÉGENDE

- Château / Manoir visible
- Édifice religieux visible
- Musée
- Panorama
- Curiosité
- Parc et jardin
- Restaurant
- Aire de pique-nique
- Aire de camping-car
- Toilettes
- Alimentation
- Parking
- Avenue Verte London-Paris

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins.
- Respectez le code de la route.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- En période de chasse, soyez vigilants.
- En forêt, n'allumez jamais de feu.
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.